



COMMUNIQUE

« Agence de la nature »

Un truc ou un bidule ? - RGPP ou Grenelle ?

Les personnels ne sont pas des OVNI

A force de se donner l'air de faire sans faire avec l'art de défaire le service public au quotidien, le gouvernement semble s'être pris les pieds dans le tapis de la communication.

Le 20 janvier 2010, Jean-Louis BORLOO annonçait sans concertation préalable la création de l'« Agence de la Nature ». FORCE OUVRIERE dénonçait légitimement une décision brutale contraire aux engagements du Grenelle notamment le principe d'une mission parlementaire préalable sur l'opportunité d'une telle agence dont le seul but semblait être la réduction des effectifs et des missions.

Le 22 janvier 2010 matin, le Directeur du Cabinet du Ministre d'État, confirmait ses orientations lors du Comité de suivi du Grenelle inscrivant cette fusion de l'Agence des aires marines, du Conseil du littoral et de la « Tête » du réseau des parcs nationaux dans le cadre de la Révision générale des politiques publiques (RGPP) acte 2.

Le 22 janvier 2010 après-midi, dans la même enceinte, la Secrétaire d'État, Chantal JOUANNO, infirmait les propos du Directeur de Cabinet et déclarait qu'il n'y aurait pas fusion et que la création de cette agence n'était pas en relation avec la RGPP !!! FORCE OUVRIERE a exigé que celle-ci confirme ses propos par écrit.

Au final, la FEETS FO constate que le gouvernement ne sait pas où il va pour tenter de redonner un peu de lustre à son action et que dans tous les cas, le service public et ses agents ne semble pas être ses préoccupations premières puisque, jusque là, l'avenir des centaines d'agents employés dans les différentes entités ministérielles n'a toujours pas été évoqué.

Dans l'attente d'un prochain rebondissement, la FEETS FO rappelle à tous que ces services emploient des agents qui valent mieux que cette pantalonnade, que la création d'une nouvelle agence dans le domaine doit être soumise selon l'engagement du Grenelle à une étude parlementaire préalable et qu'il n'est pas nécessaire de faire rire pour exister.

Paris, le 25 janvier 2010

Contact : Jean HEDOU, Secrétaire général, tél.: 01.44.83.86.20.